



Vêpres solennelles du dimanche soir

lundi 13 novembre 2017, par [Michel DEGLISE](#) (Date de rédaction antérieure : 1 av. J.C.).

Les Vêpres solennelles du dimanche soir sont célébrées, en l'absence de Mgr David Macaire, à la cathédrale Saint-Louis, chaque dimanche de novembre 2017, à 17h30. Dimanche 26 novembre : Vêpres du Christ-Roi chantées par la « Schola Cantorum Saint-Louis », fondée et dirigée par le père Patrick-Alexis Phanor, et animées par les séminaristes de la maison Saint-Jean-Paul II.

Programme des Vêpres

- ▶ 17h30 - 18h30 : Office des Vêpres, exposition du Saint-Sacrement et salut au Saint-Sacrement.

Cet office du soir est célébré quand le jour baisse déjà, " afin de rendre grâce pour ce qui, en ce jour, nous a été donné, ou pour ce que nous avons fait de bien ". De plus, la prière que nous faisons monter " comme l'encens en présence du Seigneur " et dans laquelle " l'élévation de nos mains " devient comme " le sacrifice du soir " constitue un rappel de la rédemption.

Ce sacrifice " peut cependant être compris dans un sens encore plus sacré, comme le véritable sacrifice du soir, soit en tant qu'il est transmis par le Seigneur, notre Sauveur, aux Apôtres lors de la Cène, quand il inaugurerait ainsi les mystères saints et sacrés de l'Eglise ; soit comme le sacrifice du soir qu'il a offert au Père le jour suivant, c'est-à-dire à la fin des temps, par l'élévation de ses mains, pour le salut du monde entier ".

Enfin, pour diriger notre espérance vers la lumière qui ne connaît pas de crépuscule, " nous prions et demandons que la lumière revienne sur nous, nous demandons l'avènement du Christ qui doit nous apporter la grâce de la lumière éternelle ".

A cette heure-là nous unissons notre voix à celle des Eglises d'Orient en invoquant la " Joyeuse lumière de la sainte gloire du Père céleste et éternel, le bienheureux Jésus Christ ; parvenus au coucher du soleil, en voyant la lumière du soir, nous chantons Dieu, Père, Fils et Esprit Saint... ".

Déroulement de l'office :

L'office du soir commence par le verset d'introduction : " Dieu, viens à mon aide. Seigneur, à notre secours ", que suit le " Gloire au Père " avec " Au Dieu qui est... " et "Alléluia " (qu'on omet en Carême).

Aussitôt après, on chante ou on dit l'hymne qui convient. Le rôle de l'hymne est de donner à chaque Heure ou à chaque fête sa tonalité propre, et de rendre plus facile et plus joyeuse l'entrée dans la prière, surtout

quand la célébration se fait avec le peuple.

Après l'hymne, vient la psalmodie.

La psalmodie de l'office du soir est constituée d' au moins deux psaumes (ou de deux sections d'un psaume trop long) appropriés à cette heure et à une célébration avec le peuple, et d'un cantique tiré des épîtres ou de l'Apocalypse.

La psalmodie achevée, on fait une lecture, soit brève, soit relativement longue.

La lecture brève est choisie suivant le jour, le temps ou la fête. Elle doit être lue et écoutée comme une véritable proclamation de la parole de Dieu.

Cependant, au gré du célébrant, et surtout quand il y a participation du peuple, on peut choisir une lecture biblique plus longue, tirée soit de l'office de lecture, soit des textes lus à la messe, choisie surtout parmi celles qui n'ont pu avoir lieu pour différents motifs. Rien n'empêche non plus de choisir parfois une autre lecture, mieux adaptée.

Lorsque la célébration se fait avec le peuple, on peut y ajouter, quand cela semble indiqué, une brève homélie pour faire mieux comprendre cette lecture.

Après la lecture ou après l'homélie, si on le juge bon, on peut observer un temps de silence.

Pour répondre à la parole de Dieu, un chant responsorial ou répons bref est proposé, qu'on peut omettre si on le juge bon. On peut cependant le remplacer par d'autres chants répondant à la même fonction et appartenant au même genre, du moment qu'ils sont dûment approuvés pour cet usage par la Conférence épiscopale.

On dit ensuite solennellement, avec son antienne, le cantique évangélique, c'est-à-dire le soir le cantique de la Bienheureuse Vierge Marie, le Magnificat. Ces cantiques, maintenus par l'usage séculaire et populaire de l'Église romaine, expriment la louange de la rédemption et l'action de grâce. L'antienne de Benedictus et celle de Magnificat sont suggérées par la nature du jour, du temps ou de la fête.

Le cantique terminé, le soir on dit des intercessions.

Après ces prières ou intercessions, le " Notre Père " est dit par tous.

Le " Notre Père " est suivi par l'oraison de conclusion, qu'on trouve au psautier pour les fêtes ordinaires et au propre pour les autres jours.

Enfin, si la présidence est exercée par l'évêque, un prêtre ou un diacre, c'est celui-ci qui congédie le peuple par la salutation " Le Seigneur soit avec vous " et la bénédiction comme à la messe, suivie par l'invitation " Allez dans la paix du Christ " et la réponse " Nous rendons grâce à Dieu ".

▶ Quand il y a adoration eucharistique et salut au Saint-sacrement, c'est au moment de la psalmodie (3ème psaume) que le Saint-Sacrement est exposé à l'adoration de tous.

A la fin de l'adoration, le célébrant encense l'hostie, si elle est exposée sur un ostensor, pendant que l'on chante un chant eucharistique ; il prononce une oraison et, revêtu du voile huméral, donne la bénédiction du Saint-Sacrement, c'est-à-dire qu'il fait le signe de la croix sur les fidèles avec l'ostensor.

Le Saint-Sacrement est ensuite reposé dans le tabernacle.

▶ Tous les dimanches et jours de fêtes solennelles, à la cathédrale Saint-Louis ou à l'église Emmaüs, à 17h30, vous êtes invités à participer à la célébration des Vêpres présidées par Mgr David Macaire, archevêque de Saint-Pierre et Fort de France.